
Certificat d'études primaires.

Numéro d'inventaire : 2003.01431

Auteur(s) : Gilberte Germaine Poilly

Type de document : diplôme

Imprimeur : Desfossés (E.)

Date de création : 1925

Description : Feuille simple ornée d'un encadrement imprimé. Feuille inégalement jaunie.

Mesures : hauteur : 314 mm ; largeur : 246 mm

Mots-clés : Certificat d'Études Primaires

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Cours moyen-Certificat d'études primaires

Nom du département : Hauts-de-Seine

Autres descriptions : Langue : Français
ill.

Lieux : Hauts-de-Seine

ACADÉMIE
DE
PARIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT
DE
LA SEINE

INSTRUCTION PUBLIQUE

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

L'Inspecteur d'Académie, Directeur de l'Enseignement primaire du département de la Seine.

Vu l'article 6 de la loi du 28 mars 1882 et l'article 3 de la loi du 30 octobre 1886 ;

Vu la loi du 11 janvier 1910 ;

Vu le décret du 27 juillet 1882 ;

Vu les arrêtés des 24 juillet 1888 (titre IV, chapitre II), 29 décembre 1891, 31 juillet 1897, 8 août 1903, 27 juillet 1908, 19 juillet 1917 et 1^{er} février 1924 ;

Vu le procès-verbal de l'examen subi par M. Poilly Gilbert Germaine dans les conditions déterminées par les arrêtés susvisés ;

Vu le certificat en date du 25 juin 1925 par lequel la Commission cantonale d⁽¹⁾ Boulogne, siégeant pour la session de 1925, atteste que M. Poilly Gilbert Germaine Charlotte née le 16 juillet 1910 à Paris (8^{ème}) département d Seine a été jugé digne d'obtenir le Certificat d'études primaires avec mention⁽²⁾

Délivre à M. Poilly Gilbert Germaine Charlotte le présent **Certificat d'études primaires élémentaires** pour servir et valoir ce que de droit.

SIGNATURE D. le TITULAIRE :

Paris, le 2 juillet 1925

L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE

DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DE LA SEINE,



Uphoray

(1) Paris : du 8 arrondissement de Paris.

(1) Banlieue : de Boulogne nom du Canton

(2) Indiquer la mention : TRÈS-BIEN OU BIEN.